

Règlement des Accueils municipaux 3-12 ans

Les accueils sont encadrés par l'équipe pédagogique municipale et/ou des intervenants extérieurs selon la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Tous les accueils municipaux péri et extra scolaires sont des accueils collectifs de mineurs répondant au projet pédagogique de la structure disponible sur le site internet de la commune <http://www.ville-labenne.fr/>
Une application est également disponible pour toute information concernant l'actualité éducative culturelle et sportive, petite enfance, enfance et jeunesse <https://portal.weekmeup.com/welcome>
Identifiant : jeunesse@labenne.fr
Mot de passe : labenne

Les accueils concernent les enfants de la petite section de maternelle à 12 ans, sur trois sites :

- Les Pitchouns 3-6 ans (10 rue du presbytère) pour les enfants scolarisés à l'école Aliénor d'Aquitaine
- Les Loustics CP-CM2 (16 rue du presbytère) pour les enfants scolarisés à l'école Yves ULYSSE
- Les Moussaillons 3 ans au CM2 (450 rue du stade) pour les enfants scolarisés à l'école Océane

L'accueil du matin : 7h30-8h45

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires.

Dès son arrivée il est proposé à l'enfant :

- de se réveiller à son rythme
- de jouer
- de lire, dessiner

Cet accueil est facturé de 7h30 à 8h30 (cf grille tarifaire).

L'accueil du soir : 16h30-18h30

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires.

Les enfants ont la possibilité de participer à des ateliers autour de la lecture, de l'écriture et du calcul et à des projets de découverte sportive, culturelle et ludique s'inscrivant dans le projet pédagogique de la structure (disponible sur le site internet de la commune).

Un goûter est proposé à 16h50.

L'accueil du mercredi et vacances scolaires : 7h30-18h30

Mercredi et en vacances scolaires du lundi au vendredi.

Fermeture annuelle : vacances de Noël et 3 semaines en août.

L'accueil s'effectue à la journée ou à la demi-journée (matin ou après-midi sans repas) selon le programme d'activités et **après validation de l'équipe pédagogique.**

Réservation

Pour des raisons d'organisation et dans la limite des places disponibles, il est indispensable de **réserver** les jours de fréquentation de vos enfants à l'accueil de Loisirs du **mercredi** (7 jours à l'avance) et **des vacances scolaires** (début des réservations 1 mois à l'avance).

Ainsi, selon les effectifs réglementaires, les parents amenant leurs enfants sans inscription préalable pourront se voir refuser son accueil.

Si un enfant inscrit ne vient pas à l'accueil sans que l'équipe d'animation ne soit prévenue (7 jours avant) la journée sera facturée au tarif de 15 euros, et la ½ journée 10,50 euros.

De plus, sont prioritaires :

- les enfants labennais dont les deux parents travaillent,
- les enfants dont les deux parents travaillent sur Labenne,
- les enfants labennais dont un parent travaille.

(sauf cas particulier après étude, suivant la situation familiale).

Responsabilité :

Les **enfants sont sous la responsabilité des animateurs à leur entrée dans le local.**

L'enfant n'est autorisé à quitter l'accueil de loisirs, **seul** ou avec **une personne autre que ses parents**, qu'après remise d'une **décharge parentale de responsabilité**, cette personne devra présenter une pièce d'identité.

En inscrivant votre enfant aux accueils collectifs municipaux vous autorisez votre enfant à participer aux animations proposées, activités ludiques sportives culturelles, nécessitant éventuellement un trajet à pied ou transport sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

TARIFS

Mercredi et Vacances 7h30-18h30

QF	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée
	Labennais	Labennais	extérieurs	extérieurs
0-449	9,00 €	7,00 €	10,00 €	8,00 €
450-723	10,00 €	8,00 €	11,00 €	8,00 €
724-900	12,00 €	10,00 €	14,00 €	12,00 €
901-1200	15,00 €	11,00 €	17,00 €	14,00 €
1201 et +	17,00 €	12,00 €	19,00 €	16,00 €

1/2 journée = AM ou PM sans repas

journée : repas et goûter inclus

Tarifs périscolaire

QF	Tarif 1/4 d'heure	Tarif 1/4 d'heure
0-449	0,30 €	0,24 €
450-723	0,43 €	0,34 €
724-900	0,50 €	0,40 €
901-1200	0,58 €	0,46 €
1201 et +	0,63 €	0,50 €

goûter inclus

Retard

Après l'heure de fermeture 18h30, **tout retard sera facturé 5 euro par quart d'heure.**

De plus, comme le spécifie la réglementation des Accueils de mineurs, lors d'un retard supérieur à 30 minutes après l'heure de fermeture et dans l'impossibilité de joindre les parents, la Gendarmerie de Capbreton sera prévenue afin de contacter la famille de l'enfant.

Pour tous renseignements complémentaires

Pôle enfance : 05.59.45.61.94

clsh@ville-labenne.fr

carte scolaire écoles Bourg

- Accueil de loisirs / Périscolaire **Loustics CP-12 ans** : 05.59.45.70.51
- Accueil de loisirs / Périscolaire **Pitchouns 3-6 ans (scolarisés)** : 05.59.63.05.39

carte scolaire école Océane

- Accueil de loisirs / Périscolaire **Moussailons 3-12 ans (scolarisés)**:05.59.45.85.93

Le Maire
Et l'équipe d'animation